

Le FACT (Fonds pour l'amélioration des conditions de travail) soutient les entreprises et structures dans leurs projets innovants d'amélioration de la qualité de vie au travail. Cette lettre d'information a pour objectif de promouvoir le dispositif FACT en région Occitanie : mieux le faire connaître auprès des porteurs de projet potentiels, diffuser toute l'actualité du moment et présenter des démarches soutenues par le Fonds.

## En 2021 le FACT est toujours mobilisé sur la crise et engage deux nouveaux appels à projets

Du fait du contexte sanitaire, l'Anact a fait évoluer les appels à projets en 2020, notamment en proposant un thème « spécial crise » permettant de tirer des expériences sur les pratiques et les besoins des entreprises et ainsi faciliter la reprise en agissant dans les domaines du dialogue social, du management, des relations professionnelles et de la prévention des risques professionnels. Le fonds a renouvelé début 2021 la possibilité de déposer des projets sur cet axe, les dernières commissions d'instruction des demandes étant programmées le 23 février et 17 mars prochain. Ensuite ce seront deux nouveaux thèmes qui seront proposés avec chacun une enveloppe prévisionnelle de 700 000 euros :

### La prévention de la désinsertion professionnelle des séniors

Le lancement de ce premier appel à projets 2021 est annoncé pour fin février avec une **date limite de dépôt des dossiers le 9 avril** et une commission d'instruction des demandes le 29 avril.

Un webinaire de présentation de l'appel à projet est prévu par l'Anact le **jeudi 4 mars 2021 de 11h30 à 12h**.

[S'INSCRIRE AU WEBINAIRE](#)

En complément l'Aract Occitanie organisera des temps d'échanges à distance pour aider porteurs de projets et consultants à structurer les projets :

- Pour les **porteurs de projet** potentiels : **mardi 9 mars de 10h à 12h** ;
- Pour les **consultants** susceptibles d'être mobilisés sur des projets : **mardi 9 mars de 14h à 16h**.

VOTRE  
CONTACT

Emmanuel ALBERT  
e.albert@anact.fr



[EN SAVOIR PLUS SUR L'APPEL À PROJET](#)

### Transition écologique et travail (ou RSE)

Ce second appel à projets sera publié avant l'été et visera à soutenir des démarches innovantes d'accompagnement, d'étude ou d'outillage en matière de transition écologique dans les organisations ou la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans la stratégie des entreprises.

Pour en savoir plus, l'Anact communiquera la note de cadrage de l'appel à projet et organisera un webinaire de présentation mi-mai (date limite des dépôts des demandes le 31 juillet et commission d'instruction le 14 septembre). L'Aract assurera son soutien aux porteurs de projets potentiels et aux consultants mobilisés sous forme d'ateliers.

VOTRE  
CONTACT

Carine BELIN  
c.belin@anact.fr



### Le FACT en Occitanie en 2020

Petit récapitulatif sur la mobilisation du FACT en Occitanie pour l'année qui vient de s'achever :

Appel à projet « Transformation numérique concertée »	Appel à projet « COVID 19 : Accompagner la reprise de l'activité dans les TPE/PME »	Total Occitanie en 2020	Total Occitanie en 2019
3 accompagnements d'entreprise soutenus	2 projets de branche soutenus	5 projets soutenus	6 projets soutenus, 4 sur CSE, 2 sur attractivité
40 000 euros	83 876 euros	123 876 euros	238 193 euros

### Séminaire national de capitalisation

Les travaux effectués dans le cadre du précédent appel à projet "Maintien en emploi des personnes fragilisées par des problématiques de santé ou des situations de handicap" vont donner lieu le 26 juin à un séminaire de capitalisation organisé par l'Anact. Cet appel à projet, lancé en 2018, avait permis l'accompagnement de 7 projets portés par des structures d'Occitanie.

### Pourquoi le dialogue social est au cœur de nombreux projets en Occitanie ?

- Tous les projets soutenus par le FACT, en région et ailleurs, sont dotés d'un comité de pilotage paritaire car les conditions de travail sont un objet du dialogue social ;
- Les 2 appels à projets sur le thème du dialogue social (territorial en 2017, sur le CSE en 2019) ont permis de soutenir une dizaine de projets en Occitanie ;
- De nombreux projets sont portés par des instances de dialogue social territorial en région : 3 observatoires départementaux du dialogue social, la CPRIA, une CPHSCT, une CPID ;
- Quelques projets sont portés par des organisations syndicales, d'employeurs ou de salariés, eux aussi pilotés par une instance paritaire ;
- D'autres projets visent directement l'outillage des acteurs du dialogue social, les CSE notamment, à l'échelle d'un territoire ou d'un secteur.

L'Aract Occitanie prévoit en 2021 de réunir les acteurs de ces projets centrés sur le dialogue social afin de favoriser les échanges, mettre en commun les enseignements, apporter une perspective de transfert inter projets.

VOTRE  
CONTACT

Catherine LEVRAT-PINATEL  
c.levrat@anact.fr

